



Monsieur Fernand Etgen

Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 8 février 2022

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question à Madame le Ministre de l'Intérieur concernant la réforme de la loi communale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.



Laurent Mosar
Député